



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sélection génétique

Question écrite n° 76877

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes suscitées par la confirmation du gel budgétaire de quatre millions d'euros de crédits génétiques. Une réduction de moitié des crédits budgétaires alloués aux unités nationales de sélection et de promotion de la race (UPRA) aura des conséquences financières importantes pouvant se traduire par un déséquilibre important des budgets ou par des cessations d'activité. Les financements publics représentant une part importante des budgets (entre 20 % et 70 % selon les races), une telle réduction se révélera néfaste en cette période de restructuration. Les éleveurs se trouvent dans une situation d'incompréhension totale car, en mai dernier, des garanties leur avaient été données. En effet, il avait été décidé que le gel budgétaire des crédits devait être ramené à deux millions d'euros. L'absence de dégel et l'annulation des crédits risque de mettre en péril la diversité du patrimoine génétique ainsi que l'existence des UPRA. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les mesures susceptibles d'être mises en oeuvre afin que les promesses émises soient tenues.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. Le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du gel des crédits affectant le secteur de l'élevage et notamment ceux destinés aux unités nationales de sélection et de promotion des races. Conscient des difficultés particulières des établissements, le ministre de l'agriculture et de la pêche a obtenu qu'un dégel spécial des crédits de génétique animale de 1 million d'euros soit accordé. Cela permettra de financer les dossiers prioritaires et de répondre, au moins partiellement, à la demande des unités en situation la plus délicate.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76877

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10072

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11512